

Centre International d'Etudes pour la Conservation  
et la Restauration des Biens Culturels

AG2,4  
Rome, 7 Janvier 1963

ASSEMBLEE GENERALE  
2ème Session  
Rome, 23, 24 et 25 Avril 1963

RAPPORT MORAL DU CONSEIL  
(pour la période du 1er Janvier 1961 au 31 Décembre 1962)

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I <u>Fréface</u>	4
II <u>Organisation</u>	5
1. Conseil	5
a. Composition	5
b. Réunions	6
2. Personnel	7
a. Composition	7
b. Remarques	8
3. Locaux et matériel	8
III <u>Membres et publicité</u>	9
1. Liste des membres	9
2. Remarques	9
IV <u>Travaux accomplis</u>	10
1. Publications	10
2. Bibliothèque et documentation	12
3. Consultations	13
4. Missions	13
a. Directeur	13
b. Directeur-Adjoint	19
c. Secrétaire Exécutif	20
d. Bibliothécaire	20

	<u>Page</u>
5. Collaboration internationale	21
a. UNESCO	21
b. ICOM	21
c. Conférence IIC	22
d. Cours pour architectes à la Faculté d'architecture de l'Université de Rome	23
e. Cours à l'Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles	23
f. Cours au Conservation Centre de l'Université de New York.	24
6. Bourses d'études et visites	24
a. Année académique 1961-62	24
b. Année académique 1962-63	25
c. Visiteurs	26
V <u>Développement et problème financier</u>	27

## I Préface

Créé par l'Unesco lors de sa neuvième Conférence générale tenue en Novembre et décembre 1956 à NewDelhi, le Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels a été établi à Rome sur la base d'un accord conclu à Paris, le 27 avril 1957, entre l'Unesco et le Gouvernement italien, et ratifié par les Chambres italiennes le 1er juin 1960.

Aux termes de cet accord, l'Italie offrait au Centre de précieux avantages. Elle mettait à sa disposition le personnel administratif nécessaire, soit un secrétaire exécutif, un comptable, un documentaliste et un documentaliste-adjoint, deux sténo-dactylographes en deux langues et trois huissiers. Ce personnel serait détaché auprès du Centre qui lui verserait une indemnité égale à celle qu'il continuerait à recevoir de l'Etat italien. En outre, l'Italie offrait au Centre les locaux et le mobilier nécessaires à son activité, et la collaboration technique de six institutions spécialisées : l'Istituto Centrale del Restauro (Rome), l'Istituto di Patologia del Libro (Rome), la Scuola Centrale Antincendi (Rome), l'Istituto d'Arte per la Ceramica (Faenza), la Scuola del Mosaico (Ravenna) et l'Opificio delle pietre dure (Florence).

L'Unesco, d'autre part, ajouterait à son aide morale un soutien financier décisif en versant une subvention annuelle de 12.000 \$ au cours des quatre premières années d'existence du Centre (1958-62).

La contribution des pays membres était d'autre part fixée provisoirement, jusqu'à la première réunion de l'Assemblée générale, à 1% de la cotisation payée par ces pays à l'Unesco en 1957. Passée cette période, le barème des contributions des pays membres serait fixé par l'Assemblée générale.

Conformément à l'article 15 des Statuts, qui stipule que lesdits Statuts entreront en vigueur dès que cinq pays auront

déclaré y adhérer, le Centre a été officiellement constitué en mai 1958. Il a commencé à fonctionner effectivement le 1er mars 1959 avec un personnel encore très réduit (Directeur, Directeur-Adjoint, Secrétaire Exécutif, une Sténo-Dactylographe et un Huissier).

En attendant la première Assemblée générale des représentants des pays membres, les pouvoirs de celle-ci et ceux du Conseil, tels qu'ils sont définis par les Statuts, ont été exercés par un Conseil provisoire (art. 12 des Statuts). Celui-ci a été heureux de pouvoir, lors de sa première session tenue à Rome du 16 au 18 décembre 1958, s'assurer la collaboration du Dr. Harold J. Plenderleith, C.B.E., M.C., Ph.D., L.L.D., B.Sc., F.R.S.E., F.S.A., précédemment Directeur du Laboratoire de recherches du British Museum, en qualité de Directeur du Centre, et de M. Paul Philippot, Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Libre de Bruxelles, en qualité de Directeur-Adjoint, tous deux pour une période de cinq ans.

La première Assemblée générale s'est réunie à Rome du 14 au 16 décembre 1960. C'est sur la base des décisions qu'elle a prises que s'est développée l'activité du Centre au cours des deux dernières années, sur lesquelles porte le présent rapport, que le Conseil soumet à l'approbation de la 2ème Assemblée générale.

## II Organisation

### 1. Conseil

#### a. Composition

Le Conseil était composé de la manière suivante :  
membres ès-qualité

- Représentant du Directeur général de l'Unesco : M. J.K. Van der Haagen (1ère session), M. H. Daifuku (2ème session), M. G. Rosi (3ème session).
- Directeur de l'Istituto Centrale del Restauro : Prof. C. Brandi (1ère session), Prof. P. Rotondi (2ème et

3ème sessions).

- Directeur de l'Institut royal du patrimoine artistique, Bruxelles : M. F. Coremans.
- Représentant du Gouvernement italien : Prof. P. Gazzola, Surintendant aux monuments de Vérone et Inspecteur central pour les Beaux-Arts.

#### Membres élus par l'Assemblée générale

- Mme G. Tripp, Staatskonservator, Bundesdenkmalamt Vienne (Autriche).
- M. Fr. Gysin, ancien Directeur du Musée National Suisse, Zurich (Suisse) et Président du Comité Consultatif de l'Icom.
- M. St. Lorentz, Directeur général des Musées Nationaux, Varsovie (Pologne).
- M. Ahmed Sefrioui, Chef du Service des Monuments Historiques, des Arts et du Folklore, Rabat (Maroc).
- M. A. Van Schendel, Directeur général du Rijksmuseum, Amsterdam (Pays-Bas).

#### Observateur

- M. G. H. Rivière, Directeur du Conseil International des Musées (ICOM).

#### b. Réunions

De décembre 1960 à décembre 1962, le Conseil a tenu trois sessions à Rome : les 16 et 17 décembre 1960, les 16, 17, 18 et 19 octobre 1961 et les 15, 16, 17 et 18 octobre 1962.

Lors de sa première session, le Conseil a, à l'unanimité, élu comme Président, M. Fr. Gysin et comme Vice Président, M. St. Lorentz.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale, le Conseil a étudié et mis au point un projet d'amendement des Statuts visant à donner au Conseil un caractère plus représentatif sans porter atteinte à sa compétence spécialisée, qui doit constituer son caractère essentiel. Ce projet, approuvé par l'Unesco et l'unanimité des membres du Conseil, a été communiqué aux Etats membres en octobre ou au début de novembre 1962.

Le Président et le Secrétariat ont également procédé à une révision du Règlement intérieur de l'Assemblée générale (C3/3), du Statut du personnel (C3/4) et du Règlement intérieur du Conseil (C3/2) afin d'aligner ces documents sur le texte amendé des Statuts.

Conformément à l'article 24 de son Règlement intérieur, (CP1/2 Rév.) le Conseil a approuvé l'adhésion de la Direction générale des monuments, musées et galeries pontificales, de la Bibliothèque apostolique du Vatican et des Archives secrètes du Vatican en qualité de membres associés du Centre.

## 2. Personnel

### a. Composition

Personnel international:

- Directeur: Dr. Harold J. Plenderleith
- Directeur-Adjoint: Dr. Paul Philippot

Personnel italien:

- Secrétaire Exécutif; Dr. Italo C. Angle
- Comptable: Dr. Giulio Catena
- Documentaliste: Dr. Fiammetta Gamba
- Documentaliste-adjoint f. f. : M. Antonio Tito
- Sténo-dactylo : Melle Gemma Regoli
- " " : Melle Elena Monti

b. Remarques

A la suite de démarches entreprises par l'Unesco, le Centre et le représentant de l'Italie au Conseil du Centre, le Ministère des Affaires Etrangères a décidé d'accorder le Statut Diplomatique au Directeur et au Directeur-Adjoint du Centre. Cette décision ne sera toutefois effective qu'après l'aboutissement de la procédure administrative et législative actuellement en cours.

Répondant au désir exprimé par l'Assemblée générale, le Centre s'est assuré, à partir du 1er septembre 1961, la collaboration du Dr. G. Catena, "Procuratore del Registro" du Ministère des Finances italien, en qualité de comptable mi-temps.

Melle F. Gamba, documentaliste et bibliothécaire depuis juin 1960, ayant à la suite d'un concours été désignée par le Ministère de l'Instruction Publique pour enseigner à l'Istituto d'Arte per la decorazione del libro d'Urbino, a dû quitter provisoirement le Centre à partir d'octobre 1962 pour assurer son enseignement à Urbino. Elle continue toutefois à consacrer une partie de son temps au Centre, à titre de collaboratrice externe, et le Conseil espère vivement qu'elle pourra, pour l'année académique 1963-64, obtenir une affectation à Rome, qui lui permettra de reprendre au Centre une activité régulière.

3. Locaux et matériel

La générosité et la compréhension du Ministère des Affaires Etrangères italien et du Provveditorato Generale dello Stato (Ministère du Trésor) ont permis l'acquisition des rayons et du mobilier nécessaires à l'installation de la bibliothèque du Centre, dont la constitution a pu être envisagée grâce aux crédits mis à la disposition du Centre à cet effet par la Fondation Gulbenkian.

Le Centre a d'autre part acquis le matériel photographique nécessaire à ses besoins et installé dans ses locaux un petit cabinet équipé pour les travaux de photographie.

### III Membres et publicité

#### 1. Liste des membres au 31 décembre 1962

Autriche	Israëli	Pays-Bas
Belgique	Iraq	Pérou
Bulgarie	Italie	Pologne
Cambodge	Jordanie	R. A. U.
Ceylan	Kuwait	Rép. Dom.
Espagne	Liban	Roumanie
Gabon	Libye	Soudan
Ghana	Maroc	Suisse
Guinée	Mexique	Syrie
Inde	Nigéria	Yougoslavie

#### Membres associés

Direction générale des monuments, musées et galeries pontificales;  
Bibliothèque apostolique du Vatican;  
Archives secrètes du Vatican;  
Institut International pour la conservation d'objets d'art et d'histoire (I. I. C.).

#### 2. Remarques

Depuis la première **réunion** de l'Assemblée générale, le nombre des membres s'est donc accru de neuf, ce qui porte le total à 30. Il convient toutefois de remarquer que l'on n'a pas encore enregistré d'adhésions de la part des "grands pays" sur la coopération desquels on espérait pouvoir compter. Nombreux pourtant y sont les spécialistes qui souhaitent une telle adhésion.

Tout accroissement des membres demande une publicité, et celle-ci implique des frais. On s'est efforcé jusqu'ici de faire connaître le Centre sans diffuser de brochures, tout en préparant le texte de dépliants éventuels. Des notices sur le Centre, ses activités et ses publications, ont été publiées dans "Studies in Conservation", "Oesterreichische Zeitschrift für Kunst und Denkmalpflege", "Nouvelles de l'Icom", "Chronique des Arts", "St. Galler Tagblatt" et dans le "Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique" de Bruxelles. D'autre part le Directeur a accordé des interviews transmises par la "Voice of America" et par la "B.B.C.". Mais de telles démarches ne touchent que difficilement les pouvoirs compétents dans les pays qui ne sont pas encore membres et qui restent dès lors peu informés des réalisations du Centre.

Rappelons qu'à la fin de 1960, l'American Museum Association a émis le voeu que les Etats Unis adhèrent au Centre.

#### IV Travaux accomplis

##### 1. Publications

Les publications du Centre forment une série intitulée "Travaux et Publications", ce titre indiquant qu'il s'agit tant d'études élaborées par le Centre lui-même que de travaux réalisés sous son égide ou avec sa collaboration, et dont il assume la publication.

##### Sortis de presse avant décembre 1960

- Répertoire international des laboratoires de musées et ateliers de restauration, 274 pages, Rome 1960. Publié avec le concours du Conseil International des Musées.
  
- La conservation des peintures murales dans

les divers pays. Rapport sur la situation générale. Texte français et texte anglais, 23 pages, Rome 1960. Publié avec le concours du Conseil International des Musées.

Sortis de presse depuis décembre 1960

- Climatologie et conservation dans les musées, extrait de "Museum", vol. XIII, N.4, 1960, pp. 202-289.
- La lutte contre les insectes ravageurs des œuvres d'art en bois sculpté, par R. Deschiens et Chr. Coste. Texte français, résumé anglais, 39 pages, illustrations, Masson & Cie, Paris, 1961.

La première de ces publications est l'élaboration par le Centre d'un rapport de M. R. Sneyers sur une enquête du Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée. La seconde est une étude patronnée par le Centre, due au Dr. Deschiens, chef de Service à l'Institut Pasteur, Paris, et Chr. Coste, archiviste au même Institut.

En préparation

- Synthetic materials used in conservation. Rapport élaboré par un groupe de travail du Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée et de la Commission de l'Icom pour le traitement des peintures, composé de MM. Feller, Thomson, Van Schendel et Werner, et publié par les soins du Centre, avec le concours de l'Icom.
- Les tests de vieillissement artificiel et les procédés de blanchiment du papier. Rapport présenté par Mme F. Flieder au Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée.

Les frais d'impression et de distribution de cette pu-

blication et de la précédente seront partagés par moitié entre le Centre et l'Icom.

- Air conditioned cases for the transport of works of art, by N. Stolow. Cette publication sera assurée par le Centre grâce à un subside spécial de l'Unesco.
- La conservation des objets en métal, Rapport présenté par M. R. Organ au Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée.
- La conservation des antiquités et des oeuvres d'art. Traduction française, par les soins du Centre, de l'ouvrage du Dr. H. J. Plenderleith.
- Premiers soins dans les fouilles archéologiques. La réalisation de cet ouvrage d'utilité pratique, prévue depuis deux ans au programme du Centre, a dû être retardée du fait des multiples activités des deux dernières années.

## 2. Bibliothèque et documentation

Les ressources du Centre ne lui permettant pas de se constituer une bibliothèque, le Directeur a fait appel à la générosité de la Fondation Gulbenkian, qui a bien voulu accorder au Centre une subvention de \$ 10.000 répartis sur les deux années 1962 et 1963. Grâce à cet appui décisif, le Centre s'est trouvé à même de créer la bibliothèque spécialisée indispensable à la réalisation de ses fonctions. Dès le début de 1962, il a été possible de procéder de façon systématique à l'achat d'ouvrages fondamentaux et techniques. A la date du 31 décembre 1962, la bibliothèque compte environ 400 ouvrages. Le Conseil tient à exprimer ici à la Fondation Gulbenkian ses sentiments de vive gratitude.

D'autre part, on a poursuivi le classement systématique des fiches bibliographiques, qui couvre actuellement toutes les publications recensés par les "Abstracts of technical studies in Art and Archaeology" (1943-1952) de R.J. Gettens et B.M. Uslinton, et par les "I.I.C. abstracts" de 1955 à 1962. Le fichier systématique compte plus de 10.000 fiches.

Le Prevention of Deterioration Centre de la National Academy of Sciences de Washington a généreusement accordé au Centre l'envoi gratuit de ses "Prevention of deterioration abstracts", y compris tous les volumes arriérés dont il possédait encore des exemplaires. Qu'il veuille bien trouver ici les remerciements les plus vifs du Conseil et du Secrétariat. Ces remerciements vont également à tous les pays, à toutes les institutions et à toutes les personnes qui ont bien voulu faire don au Centre de leurs publications, et contribuer ainsi à faire de sa bibliothèque un instrument de travail toujours plus efficace.

### 3. Consultations

Il n'est pas possible d'énumérer ici toutes les demandes d'informations ou de conseils que le Centre reçoit régulièrement dans sa correspondance, et auxquelles il ne manque jamais de répondre au mieux de ses possibilités. Ces demandes émanent tant de personnes privées que d'institutions. Relevons, à titre d'exemple, l'envoi au Ministère de la Culture et de l'Éducation d'Israël (13.6.61) d'une documentation sur la législation relative à la protection des monuments, l'avis donné au British Institute of Archaeology d'Ankara sur la conservation de peintures murales préhistoriques (rapport par le Prof. Mora) et la mise en contact de l'Union italienne des Cineclubs avec l'Icom auquel cette organisation s'est affiliée.

### 4. Missions scientifiques

#### a. Missions du Directeur

Lors de l'Assemblée générale de décembre 1960, plusieurs

délégués avaient exprimé l'intention d'inviter le Directeur à se rendre dans leur pays pour y donner son avis sur les problèmes principaux de conservation et jeter les bases d'une collaboration plus étroite. C'est en réponse à ces invitations que le Directeur s'est rendu en Bulgarie, en Roumanie et en Israël. A ces voyages se sont ajoutés ceux effectués à la demande de l'Unesco en Corée du Sud, en République Arabe Unie (Egypte et au Soudan, en Tunisie et au Maroc, ceux en Autriche et en Jordanie, respectivement à l'invitation du Bundesdenkmalamt de Vienne et de l'American School of Oriental Research et du Palestine Archaeological Museum. Enfin, une visite à Londres et deux à Bruxelles se situent dans le cadre de l'organisation de recherches sur la conservation des matériaux pierreux, en collaboration avec l'Institut royal du patrimoine artistique de Bruxelles. Partout, le Directeur a trouvé l'accueil le plus chaleureux et le même empressement à assurer le bon accomplissement de sa mission. Que toutes les personnalités qui ont ainsi contribué à resserrer par l'intermédiaire du Centre la collaboration internationale veuillent bien trouver ici l'expression de la vive reconnaissance du Conseil et du Secrétariat.

1. Missions relatives aux études sur la conservation de la pierre (Londres et Bruxelles)

Le Directeur s'est rendu à Londres le 22 février 1961 pour y consulter diverses institutions, et à Bruxelles le 1er juin 1961 pour y discuter un programme d'études en collaboration avec l'Institut royal du patrimoine artistique, dans le cadre du Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée.

2. Hollande (15 et 16 février 1961)

A l'invitation de M. A. Van Schendel, Directeur général du Rijksmuseum, le Directeur s'est rendu en Hollande les 15 et 16 février 1961 pour y donner une consultation sur les moyens de sauver les épaves découvertes en grand nombre dans le Zuiderzee.

3. Bulgarie (15 - 24 juin 1961)

Invité par l'Institut pour la protection des monuments historiques, le Directeur a visité en Bulgarie un grand nombre de monuments sur la conservation desquels il a été consulté, et en particulier les peintures murales de l'Eglise de Boyana (11e - 13e siècle), et le tombeau thrace de Kananlik décoré de fresques du 4e - 3e siècle avant J.C., pour lequel il a présenté diverses suggestions de climatisation. Il a également été consulté à propos des problèmes de conservation rencontrés dans les musées.

4. Roumanie (25 - 30 juin 1961)

Le Directeur s'est rendu en Roumanie du 25 au 30 juin 1961, à l'invitation de l'Institut pour la protection des monuments historiques de ce pays. Il y a été notamment consulté sur la conservation de la grande mosaïque romaine de Costanza, du "tropaion" de Trajan à Adamklessi et des graffiti de l'église de Bassaravi. Un symposium a été organisé à son intention à Bucarest, à l'occasion duquel il a répondu à une série de questions qui lui ont été posées. Une conséquence de cette visite a été la constitution d'un laboratoire central de restauration à Bucarest et l'établissement de contacts avec l'I.I.C, par les bons offices du Centre.

5. Corée du Sud (15 juillet - 21 août 1961)

C'est en tant qu'expert de l'Unesco que le Directeur s'est rendu en Corée du Sud, pour une mission qui l'a amené à parcourir quelques 4.000 km dans le pays et à y visiter une cinquantaine de monuments dont la conservation requérait ses conseils. Le plus important de ceux-ci était le célèbre temple bouddhiste de Sokkulum, menacé par des infiltrations d'eau. Un rapport détaillé a été remis à l'Unesco.

6. "Pacific Science Congress" (24 août - 4 septembre 1961)

Le Directeur a pu profiter de sa présence en Extrême Orient pour représenter le Centre au X<sup>e</sup> Pacific Science Congress à Honolulu, à l'occasion duquel il a pu faire connaître le Centre et réunir de la documentation.

7. République Arabe Unie (Égypte) et Soudan (6 janvier - 4 février 1962)

Ce voyage se situe dans le cadre de l'action de l'Unesco pour la sauvegarde des monuments de Nubie. Le Directeur s'est rendu au Caire où il a présidé les travaux du Comité technique, puis, à l'invitation du Gouvernement du Soudan, dans la région de Cuadi Halfa, pour donner son avis sur la conservation des temples de Aksha et de Buhen. Son rapport a été remis à l'Unesco et au Ministère de l'Éducation nationale du Soudan.

8. Israël (14 - 23 février 1962)

Le Ministère de l'Éducation national de l'État d'Israël avait, dès l'Assemblée générale de 1960, invité le Directeur à visiter son pays. Cette visite a été possible au retour du Soudan. Le Directeur a spécialement étudié les problèmes de conservation dans les musées et au cours des fouilles archéologiques. Un symposium a été organisé à l'intention des muséologues et des conservateurs, et le Directeur a fait une conférence à l'Université hébraïque de Jérusalem. Durant le voyage de retour à Rome, le Directeur a eu l'occasion de faire escale à Chypre, où il a pris contact avec le conservateur du Musée de Nicosie.

9. Autriche (3 - 6 mars 1962)

A l'invitation du Prof. O. Demus, Président du Bundesdenkmalamt, le Directeur s'est rendu en Autriche pour y

être consulté sur le nettoyage d'une croix reliquaire du XI<sup>e</sup> siècle provenant de Carinthie, et sur la conservation de la croix de St. Paul de Lavantaal, du XII<sup>e</sup> siècle.

10. Jordanie (19 - 24 mars 1962)

Ce voyage a été entrepris à l'invitation de l'American School of Oriental Research et du Palestine Archaeological Museum, afin de procéder au déroulement d'un manuscrit de la Mer Morte et de conseiller les autorités du Département des Antiquités de Jérusalem sur sa conservation. Le Directeur a, à cette occasion, rédigé un rapport sur la conservation de la collection de manuscrits du Palestine Archaeological Museum. Ceci lui a permis de renouer des liens de collaboration avec le Père de Vaux, Président de cette institution, et le Directeur Général du Département des Antiquités de Jordanie, M. Dajani.

11. Tunisie (1er - 13 avril 1962)

Le Directeur et M. Coremans ont été chargés par l'Unesco de se rendre en Tunisie pour y visiter les musées et les sites archéologiques et proposer des mesures convenables pour leur conservation. Avec l'accord des autorités du pays, cette mission a été élargie jusqu'à inclure un projet de réorganisation du service du patrimoine archéologique et artistique. Les experts ont porté leur attention à Tunis sur le Musée du Bardo, le Musée d'art islamique, le Musée lapidaire et le Musée Lavignerie de Carthage et ses fouilles, et sur les sites archéologiques de Mousti, Dougga, Kairouan, Sousse, Hammamet, Monastir, El Djem, Sfax et Gabès.

Des réunions se sont tenues à l'Institut national d'archéologie et au Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles et à l'Information, et un rapport détaillé a été remis à l'Unesco. Celui-ci suggère notamment la création d'un service technique au sein du Service du Patrimoine Artistique et la formation de cadres spécialisés.

12. Maroc (3 - 21 mai 1962)

Le Directeur a été invité par l'Unesco à se rendre au Maroc avec M. Gysin pour y visiter les sites archéologiques, les monuments et les musées du pays, recommander un programme pour leur conservation et assister les autorités compétentes dans sa mise en œuvre. Au cours de trois voyages à partir de Rabat, les experts ont visité les régions de Marrakech, Fez, Meknès, Tanger et Tétouan. Ils ont été reçus par le Ministre de l'Information et du Tourisme, M. Moulay Ahmed Alaoui et par M. Hadj Ahmed Benani, Directeur général des Beaux-Arts en présence de M. Ahmed Sefrioui et de Melle Naima Khatib, chef du Service des Musées. Ils ont également conféré avec des représentants de l'urbanisme dépendant du Ministère des Travaux Publics.

Un rapport a été remis à l'Unesco, comportant une série de suggestions pour la politique générale des Musées et la conservation des collections.

13. Pologne (7 - 17 juin 1962)

Invité par M. Stanislaw Lorentz, Directeur général des Musées nationaux de Varsovie, le Directeur s'est rendu en Pologne du 7 au 17 juin pour participer à la célébration du centième anniversaire du Musée national de Varsovie. Il a, à cette occasion, visité divers musées et monuments.

14. Soudan (13 décembre 1962 - 13 janvier 1963)

C'est encore dans le cadre de l'action de l'Unesco en Nubie que le Directeur, accompagnée du Prof. Paolo Mora, s'est rendu au Soudan du 13 décembre 1962 au 13 janvier 1963, afin d'y étudier les problèmes relatifs à la conservation du temple de Buhen et d'autres monuments de Nubie soudanaise.

15. Etats-Unis (20 octobre - 7 décembre 1962)

Voir section 5 (Collaboration internationale), paragr. f.

b. Missions du Directeur-Adjoint

1. Allemagne (16 - 22 mai 1962)

Le Directeur-Adjoint s'est rendu du 16 au 22 mai 1962 en Allemagne où il a pris connaissance à Munich des travaux de restauration des Bayerische Staatsgemäldesammlungen et du Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege. Il s'est particulièrement intéressé aux problèmes rencontrés par cette dernière institution dans la restauration d'ensembles architecturaux (Théâtre de la Résidence à Munich, Théâtres d'Erlangen et de Passau) et de sculptures polychromées. Il a fait, à l'atelier de restauration du Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, une communication sur le problème de l'intégration des lacunes dans la restauration des peintures, à la demande de M. J. Taubert, chef de l'atelier de restauration.

2. Autriche (23 mai - 3 juin 1962)

Du 23 mai au 3 juin 1962, il s'est rendu à Vienne à l'invitation du Bundesdenkmalamt, où il a fait une conférence sur l'intégration des lacunes dans la restauration des peintures, et de l'Institut d'histoire de l'art de l'Université, où il a fait une conférence sur la peinture flamande du XVe siècle. Il a également visité les ateliers de restauration du Bundesdenkmalamt et du Kunsthistorisches Museum, et s'est particulièrement intéressé aux problèmes des ensembles architecturaux, visitant notamment les cloîtres de Zwettl et d'Altenburg, sous la conduite de Mme G. Tripp, et les peintures murales romanes de Nonnberg et de Lambach.

3. Yougoslavie (15 - 31 juillet 1962)

Du 15 au 31 juillet 1962, le Directeur-Adjoint s'est rendu en Yougoslavie où, guidé par l'Institut Fédéral pour la protection des monuments historiques, et spécialement par Mme A. Skovran, conservateur à cet Institut,

Il a étudié les peintures murales de Serbie et de Macédoine et les travaux de conservation dont elles ont été l'objet. Cette étude prend place dans le cadre de l'étude générale entreprise par le Centre et le Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée sur la technique et la conservation des peintures murales.

Pour les déplacements en rapport avec les réunions de l'Icom, voir plus loin section 5, paragr. b.

c. Mission du Secrétaire Exécutif

Venise (22 - 24 mai 1962)

Le Secrétaire Exécutif s'est<sup>rendu</sup> à Venise afin de représenter le Centre au Congrès International sur la technique et le droit dans l'archéologie moderne, organisé par le Conseil national des recherches italien, avec le concours de la Fondation Lerici de Milan et de la Fondation Giorgio Cini de Venise. Il a à cette occasion attiré l'attention des membres du Congrès sur le rôle du Centre dans le domaine de la collaboration internationale pour la recherche, et la réponse qu'il pouvait apporter au désir, exprimé lors du Congrès, de voir constituer un Centre international de coordination des recherches.

d. Mission de la Bibliothécaire

Londres (18 - 31 juillet 1962)

Profitant d'un séjour qu'elle faisait à titre personnel en Angleterre, la bibliothécaire a passé quinze jours à Londres du 18 au 31 juillet 1962 pour y dresser une liste des ouvrages anglais à acquérir pour la bibliothèque du Centre.

## 5. Collaboration internationale

### a. Unesco

Rappelons qu'une grande partie de l'activité du Centre se poursuit à la demande de l'Unesco et en collaboration avec elle. C'est le cas notamment des missions du Directeur en République Arabe Unie, au Soudan, en Corée du Sud, en Tunisie et au Maroc. C'est le cas aussi de l'accueil de nombreux boursiers et de diverses consultations. Ces activités étant exposées aux divers points du présent rapport, il nous suffira ici d'y renvoyer le lecteur, en soulignant une fois de plus l'importance de cette collaboration.

### b. Icom

Étroite collaboration du Centre et de l'Icom est à la base de tous les programmes de travaux. Le Directeur et le Directeur-Adjoint étant respectivement Président et Secrétaire général du Comité de l'Icom pour les Laboratoires de Musée, assurent la coordination étroite des deux organismes. Si l'Icom apporte la contribution de nombreux spécialistes qui forment des groupes de travail et préparent des rapports sur des questions spéciales de conservation, le Centre, grâce à sa permanence et à sa qualification technique, fait en quelque sorte fonction de coordinateur et de secrétariat scientifique, et assure la mise au point, la publication et la diffusion des travaux parvenus à maturité.

Outre les publications signalées au paragr. IV, 1, le programme commun du Centre et du Comité de l'Icom pour les laboratoires de musée comprend, aux termes des décisions prises lors des réunions de Barcelone (1 - 8 octobre 1961) et de La Haye (3 juillet 1962) :

- Conservation des textiles : rapporteur Miss L. Bellinger
- Conservation du papier : rapporteurs Mme F. Flieder et  
M. L. Santucci
- Conservation des enluminures de manuscrits : rapporteur  
Mme F. Flieder
- Conservation des matériaux pierreux : rapporteur M. R.  
Sneyers
- Conservation des métaux : rapporteurs M. R. Organ et  
M. R. J. Gettens
- Conservation du bois : rapporteur M. N. Brommelle
- Conservation des instruments de musique : rapporteur  
M. N. Brommelle
- Conservation dans les climats tropicaux et subtropicaux:  
rapporteurs MM. F. Coremans et H. J. Plenderleith
- Conservation des peintures murales : rapporteur M. P.  
Mora.

Le Directeur et le Directeur-Adjoint ont participé du 1er au 8 octobre 1961 à la réunion du Comité de l'Icom pour les Laboratoires, à Barcelone, et du 2 au 11 juillet 1962 à la Conférence générale de l'Icom à La Haye.

Le Directeur-Adjoint a représenté le Centre au colloque de l'Icom sur les musées dans les pays en voie de développement rapide, qui s'est tenu à Neuchâtel (Suisse) du 17 au 23 juin 1962. Il y a fait une communication sur les problèmes de conservation dans ces pays, spécialement la création de laboratoires et d'ateliers, et la formation de spécialistes.

c. Conférence générale de l'International Institute for the conservation of historic and artistic works (I.I.C.)

L'I.I.C. ayant décidé de tenir sa première Conférence générale à Rome du 25 au 29 septembre 1961, le Centre lui a apporté son aide pour la préparation et l'organisation de ce congrès, qui a réuni environ 160 spécialistes et a permis de

fructueux échanges de vues dans les différents domaines de la conservation.

d. Organisation de cours pour architectes désireux de se spécialiser dans la restauration des monuments, Faculté d'architecture de l'Université de Rome

L'Autriche ayant, par la voie de son représentant au Conseil, suggéré que le Centre envisage l'organisation de cours de spécialisation à l'intention d'architectes appelés à s'occuper de la restauration des monuments, il apparut que le lieu le plus indiqué était la Faculté d'architecture de l'Université de Rome. Celle-ci a, en collaboration avec le Centre, organisé, à titre expérimental, au cours de l'année 1962, une série de 4 leçons, qui ont été confiées à MM. Plenderleith, directeur du Centre, S. Augusti, directeur du Laboratoire du Musée de Capodimonte, Naples, M. Leoni de l'Istituto sperimentale dei Metalli Leggeri, Novara, et P. Mora, chef restaurateur à l'Istituto Centrale del Restauro. Ces leçons se sont adressées à des étudiants italiens seulement, mais dès 1963, les cours s'adresseront à un auditoire comprenant des architectes étrangers, et des bourses d'études spéciales seront prévues à l'intention de ces derniers.

e. Participation aux cours organisés par l'Institut royal du patrimoine artistique à Bruxelles

La création, à l'I.R.P.A. de Bruxelles, de cours internationaux pour spécialistes de la conservation des biens culturels, a été accueillie avec la plus vive satisfaction par le Conseil. L'étroite association du Centre à cette initiative se marquera dès 1963 par la participation du Directeur et du Directeur-Adjoint à cet enseignement.

f. Cours au Conservation Centre de l'Université de New York,

A l'invitation de M. Sh. Keck, Directeur du Conservation Centre de l'Université de New York, le Directeur s'est rendu à New York du 25 octobre au 7 décembre 1962 pour y faire une série de leçons sur divers problèmes de conservation. Il a, à cette occasion, participé à un symposium sur la conservation des peintures murales et s'est rendu à Ottawa pour y reprendre contact avec le service de conservation de la National Gallery of Canada.

6. Bourses d'études et visiteurs

a. Année académique 1961-62

Le Ministère des Affaires Etrangères italien ayant généreusement mis à la disposition du Centre, pour l'année académique 1961-62, quatre bourses d'études d'une durée de huit mois chacune, le Centre a octroyé ces bourses aux personnes suivantes :

- M. John Bruce Palmer, archéologue ethnologue, Professeur à la Teacher's School de Wellington, Nouvelle Zélande (oct. 61 - mars 62). Cette bourse a été accordée à la demande de l'Association archéologique de Nouvelle Zélande. M. Palmer a étudié les problèmes de restauration et l'organisation d'un service de conservation à l'Istituto Centrale del Restauro, au Musée du Latran et au Musée étrusque de Valle Giulia. Il a participé à une campagne de fouilles de la British School et suivi les cours d'interprétation archéologique de la photographie aérienne organisés par l'Aviation italienne à Guidonia (Tivoli).
- A la demande des autorités polonaises, une seconde bourse a été divisée entre deux jeunes restaurateurs polonais, M. Julius Bursze (octobre 61 - février 62) et Melle Agneska Koszowska (mars-juin 1962). Tous deux ont fait un stage à l'Istituto Centrale del Restauro, étudié à la Bibliothèque du Centre et

visité les ateliers de restauration et les laboratoires de conservation de Florence et de Naples, ainsi que différentes villes d'Italie.

- Sur proposition de l'Istituto Centrale del Restauro, la troisième bourse a été attribuée à M. Thomas Schneider, (Allemagne) jeune restaurateur particulièrement doué, afin de lui permettre d'achever ses études à l'Istituto Centrale del Restauro, dont il a fréquenté les cours et où il a élaboré, à titre de rapport, un essai systématique sur la restauration complète d'une peinture du Trecento dont la restauration lui a été confiée.
  
- La quatrième bourse, initialement réservée à un candidat marocain, a dû être divisée par la suite entre Melle Margaret Hey, chimiste à la National Gallery, Londres, et M. Norbert Szunke, restaurateur (Pologne). Melle Hey a travaillé à l'Istituto Centrale del Restauro, s'attachant surtout aux problèmes de chromatographie et aux expériences en cours à l'Istituto sur la transposition des peintures. M. Szunke, à qui la fraction restante de cette bourse a été octroyée à la suite d'une demande du Musée ethnographique de Torun, a fait un stage à l'Istituto Centrale del Restauro et à l'Istituto di Patologia del Libro.

#### b. Année académique 1962-63

Le Ministère des Affaires Etrangères ayant renouvelé son offre de 4 bourses pour l'année académique 1962-63, le Centre a adressé à tous les gouvernements des pays membres ainsi qu'aux institutions de ces pays mentionnées au Répertoire des Laboratoires et Ateliers de Restauration, une lettre circulaire les avertissant de cette possibilité et les invitant à présenter des candidatures. Trente neuf demandes de candidatures sont parvenues en réponse, parmi lesquelles quinze émanant de l'Inde. Après un examen attentif des qualifications des candidats, et en tenant compte d'une répartition équitable entre les Etats membres, le Secrétariat a décidé de répartir les 4 bourses disponibles de la façon suivante :

- Melle Silvia Nelly Giger, chimiste, Musée National Suisse, Zurich, 8 mois.
- M. G. Shri Kumaran Nair, chimiste, assistant au National Museum of India, New Delhi, 8 mois.
- M. Joseph Shenhav, restaurateur, Département d'Archéologie, Université Hébraïque de Jérusalem (Israël) 4 mois.
- Mme Anika Skovran, conservateur, Institut Fédéral pour la protection des monuments historiques, Belgrade, 4 mois.
- Reste à attribuer une bourse de 8 mois.

Le Centre espère pouvoir obtenir à l'avenir de l'Administration italienne la disposition d'un plus grand nombre de bourses. Il souhaite aussi pouvoir progressivement, avec l'aide de l'Unesco, de l'Icom et des Accords culturels internationaux, coordonner la répartition des bourses de manière à favoriser la formation rationnelle des spécialistes de la conservation.

### c. Visiteurs

En dehors de ses boursiers propres, le Centre a souvent l'occasion d'apporter son assistance à des spécialistes de divers pays qui lui rendent visite ou s'adressent à lui. C'est notamment le cas des boursiers de l'Unesco, parmi lesquels nous signalons M. R. Ratchev, architecte bulgare, que le Centre a aidé dans ses études sur la conservation en matière d'architecture et de fouilles archéologiques. Citons aussi le cas d'un groupe d'archéologues britanniques du Ministry of Works et du London County Council, Historic Building Section, venus à Rome grâce à une subvention de l'Unesco, que le Centre a mis en contact avec la Surintendance du Latium et à l'intention desquels il a organisé des visites guidées. Une assistance analogue a été assurée aux architectes polonais MM. R. Rzechowski, assistant à la Faculté Polytechnique de Varsovie et Przylecki, surintendant aux monuments de la province de Wrocław.

## V Développement du Centre et problème financier

Le développement du Centre est évidemment lié à ses possibilités financières, dont on trouvera l'exposé détaillé au Rapport financier et au Projet de budget pour 1963-64. Qu'il suffise de rappeler ici qu'aux termes des Statuts (Art. 12), le Centre est financé par les Etats membres et, provisoirement, par l'Unesco, qui s'est engagée à payer 12.000 \$ par an au cours des quatre premières années, soit jusqu'en 1962 inclus. Pour les années 1963 et 64 par contre, l'Unesco a décidé de réduire sa contribution à 10.000 \$ par an. Quant aux contributions des Etats membres, elles sont actuellement fixées sur base de la décision de l'Assemblée générale, qui a maintenu le barème initial de 1<sup>er</sup> de la contribution des Etats membres à l'Unesco pour 1957 ou, si leur adhésion à l'Unesco est postérieure à 1957, pour l'année où s'est faite cette adhésion.

On espérait que les adhésions recueillies au cours des quatre premières années auraient porté le total des contributions des membres à un niveau suffisant pour que le Centre puisse, à partir de 1962, poursuivre sa mission sans autre appui de l'Unesco. Les événements, toutefois, n'ont pas répondu à ces prévisions. Le Centre a commencé son activité en 1959 avec cinq Etats membres, et depuis lors, le nombre d'adhésions n'a cessé de croître, pour atteindre 39 au 31 Décembre 1962. Mais il s'agit en grande partie de pays qui, s'ils ont grand besoin de l'aide du Centre, acquittent des cotisations modestes - et il faut ajouter que certaines d'entre eux sont toujours en retard de paiement. On ne pouvait prévoir, lors de la création du Centre, que les grands pays, dont la contribution est essentielle à son développement normal, seraient aussi réticents au moment de lui accorder leur concours. C'est devant cette situation que l'Unesco, après avoir étudié le développement du Centre au cours de ces quatre premières années, a décidé de prolonger son aide à raison d'une contribution annuelle de 10.000 \$ pour les années 1963 et 64.

L'examen des documents financiers montre que malgré l'aide de l'Unesco, le budget du Centre ne lui a toujours pas permis, jusqu'ici, d'engager tout le personnel prévu par les Statuts et l'Accord conclu entre l'Italie et l'Unesco. La bibliothèque, instrument de première importance pour le fonctionnement du Centre, n'a pu être créée que grâce à la générosité de la Fondation Gulbenkian (voir plus haut); le programme des publications n'aurait jamais pu être réalisé sans le concours financier de l'Icom (voir plus haut) et la presque totalité des voyages pour mission scientifique a été financée par l'Unesco ou les pays bénéficiaires. Ajoutons que les dépenses de la première Assemblée générale ont été couvertes grâce à une contribution exceptionnelle généreusement accordée à cet effet par le Ministère italien des Affaires Etrangères.

Dans ces conditions, et alors que les recettes annuelles sont déjà insuffisantes à couvrir les dépenses annuelles (voir Rapport financier), il peut sembler prématuré et injustifié de parler de développement. Et cependant, les faits montrent clairement que la fonction du Centre répond à des besoins qui revêtent dans le monde d'aujourd'hui une urgence croissante et dont on prend de plus en plus conscience partout. Un nombre croissant de pays se sont tournés vers le Centre, qui apparaît à bien des égards comme la seule institution susceptible de répondre à une série d'exigences de plus en plus répandues. Documentation technique, conseils pratiques, missions d'experts, publications spécialisées, accueil de chercheurs, distribution de bourses, orientation et coordination des recherches : sur tous ces plans, le Centre a, en quatre ans, pris une place significative, et reconnue. Il a ainsi créé un mouvement, qu'il doit absolument pouvoir maintenir, perfectionner, développer. C'est pourquoi, notamment, il a paru indispensable de prévoir, à partir de l'année 1964, la présence à côté du Directeur d'un spécialiste de laboratoire capable d'assurer la continuité des travaux scientifiques en son absence, et de procéder aux recherches nécessitées par les diverses missions du Centre : travaux qui, sur le plan scientifique, doivent constituer la routine du Centre, si l'on veut que le Directeur

puisse se consacrer intégralement à sa tâche propre et à ses missions. L'engagement d'un documentaliste adjoint n'est pas moins indispensable si l'on veut que la bibliothèque et le service de documentation, à présent mis sur pied, fonctionnent avec le maximum de rendement qu'il faut en demander.

Un coup d'oeil sur les prévisions financières peut faire apparaître ces vœux, si justifiés, comme des espoirs chimériques. Cependant, il suffirait de quelques adhésions supplémentaires - de quelques adhésions, faut-il le préciser, sur lesquelles l'Unesco croyait, à la lumière des contacts qu'elle avait pris alors, pouvoir compter dès les premières années d'activité du Centre - pour qu'une situation difficile se mue, subitement, en une situation non seulement aisée, mais riche de possibilités.